



# FEUILLE DE ROUTE INTERNATIONALE DE LA FILIERE FRANCAISE DE L'EAU



mai 2019

Feuille de route internationale revue le 14 novembre 2019

## Table des matières

<b>I. Contexte et enjeux de la filière à l'international .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Une feuille de route internationale de la filière structurée en 3 axes .....</b>	<b>7</b>
<b>1. Augmenter la visibilité des “gammes de solutions technologiques” françaises .....</b>	<b>7</b>
1.1. Création de la Plateforme française des solutions technologiques pour l'Eau .....	8
1.2. Portage des PME et Start-ups à l'international .....	8
1.3. Stimuler les clubs sectoriels « eau-ville durable » .....	9
<b>2. Préparer l'écosystème des entreprises françaises à se projeter sur les besoins internationaux en Eau et en Assainissement .....</b>	<b>9</b>
2.1. La formation des chefs d'entreprise : l'accélérateur sectoriel BPI France .....	9
2.2. Renforcement du programme « France Water Team » .....	10
2.3. Augmenter le recours aux VIE par la Filière Eau : .....	11
2.4. Expérimenter le dispositif VTE dans les PME du secteur adhérentes des Pôles régionaux de compétitivité .....	12
<b>3. Développer un programme de rayonnement du secteur pour “porter la parole de l'industrie de l'eau” auprès des parties prenantes “clé” pour l'international .....</b>	<b>12</b>
3.1. Mobilisation de la coopération décentralisée pour mieux porter les entreprises françaises à l'export .....	12
3.2. Présentation d'un dossier de demande d'appui à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) .....	13
3.3. Mise en commun par les membres de la Filière de leurs cartographies des acteurs clés pour le développement international afin d'engager un calendrier de rencontres dès 2019	13
<b>III. Actions communes avec d'autres filières françaises .....</b>	<b>14</b>





## I. Contexte et enjeux de la filière à l'international

Avec plus de 120.000 emplois, le secteur industriel français de « l'eau » regroupe environ 5.000 entreprises en considérant les chaînes de sous-traitance et les activités de génie civil associées. L'activité municipale française de la production, distribution de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées (« Petit cycle » de l'eau) représente environ 13 Mds€ d'activité, dont le tiers est porté par des opérateurs publics locaux. A cela s'ajoutent les activités liées au « grand cycle de l'eau » (gestion qualitative et quantitative des ressources naturelles en eau), évaluées à 1 Md€ avec un marché à fort potentiel compte-tenu des besoins d'adaptation au changement climatique de la gestion de la ressource. A titre d'exemple, l'agriculture représente 70% de l'utilisation d'eau douce au niveau mondial, et toutes les solutions visant à une utilisation ou une réutilisation de l'eau plus efficiente vont être une partie importante de la réponse aux enjeux alimentaires. Enfin, le marché de la gestion de l'eau pour le secteur industriel est en forte croissance depuis 15 ans et permet aux « majors » françaises du secteur de nouer de grands partenariats internationaux avec les grands industriels.

Ainsi, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises françaises de l'eau à l'international est proche de 9 Mds€. L'export représente actuellement environ 60 % de l'activité « eau » des groupes leaders du secteur (Veolia, Suez, Saur, Saint-Gobain, etc.).

**Cette très forte présence des leaders à l'international constitue un point d'appui pour l'accompagnement des PME à l'export.**

Le taux d'exportation des entreprises françaises est inférieur à 50 % « *malgré le bon positionnement de la filière en amont et en aval (sociétés d'ingénierie, de travaux publics, ensembliers, gestionnaires des services d'eau et d'assainissement, R&D, formation) : seules 45 % de ces entreprises présentent à ce jour une activité export et identifient l'international comme un relais de croissance* »<sup>1</sup>.

Cette situation peut s'expliquer à la fois par l'ancrage des petites entreprises sur le marché national, la capacité restreinte des chefs d'entreprises à dégager du temps pour prospecter sur de nouveaux marchés et la fragilité d'entités trop faiblement structurées pour aborder un marché international nécessitant une grande robustesse financière.

La politique nationale de l'eau, soutenant la mise en œuvre et le respect des directives européennes telles que la DCE (directive cadre sur l'eau), la DERU (eaux résiduaires) et la directive eau potable, s'appuie sur les autorités organisatrices locales qui exercent les compétences eau et assainissement.

Soumises au code des marchés publics, les PME/TPE sont confrontées au morcellement de la commande publique et sont très dépendantes des fluctuations réglementaires ainsi que des politiques d'accompagnement à l'investissement. En outre, elles sont faiblement positionnées sur les marchés industriels. Pour une grande partie des PME, le chiffre d'affaires est principalement soutenu par le marché domestique. La faible évolution de l'activité au plan national, du fait de la maturité des marchés traditionnels, pousse ces entreprises à se tourner vers l'export et à s'engager dans le développement de nouvelles solutions notamment dans le domaine de la numérisation des services. Selon les experts export de Business France, « les perspectives ne manquent pas sur la scène internationale : avec une

---

<sup>1</sup> <https://blog-export.fr/news/la-ruee-vers-l-or-bleu-dans-les-coulisses-du-marche-de-l-eau>



augmentation de la demande mondiale de 55 % d'ici 2050 (par rapport à 2000) et une hausse de 40 % du chiffre d'affaires entre 2007 et 2016, les services d'eau et d'assainissement sont particulièrement prisés. Les infrastructures existantes sont surexploitées, notamment sur les continents asiatiques et africains où l'urbanisation ne cesse de faire progresser les besoins en équipements ».

Des savoir-faire de spécialité en matière de planification et de gestion de la ressource en eau (par notamment la réutilisation des eaux de toute nature et la réalimentation maîtrisée des nappes), de sa mobilisation pour les productions agricoles par notamment l'irrigation durable et raisonnée, et de prévention et de gestion des risques hydrologiques, viennent compléter ceux liés au petit cycle de l'eau ; ils confèrent aux TPE/PME une capacité avérée de collectivement répondre à l'ensemble des défis liés à la cible 6 des Objectifs de Développement Durable fixés par la communauté internationale.

### **La capacité des entreprises française de l'Eau à se projeter à l'international :**

Le contexte réglementaire contraignant du secteur a conduit les entreprises de l'Eau à développer des technologies très fiables et des savoir-faire reconnus qui sont autant d'atouts à l'international. **Un des enjeux de la feuille de route de la Filière à l'international est de consolider cette reconnaissance et cette visibilité qui démontre que la France porte les "best reliable technologies" du secteur de l'Eau.**

De plus, on constate sur le marché français que tous les modes de gestion existent (de la gestion municipale directe avec achat de matériel et de service, à la délégation de service public<sup>2</sup>). Cette souplesse qu'on dû acquérir les entreprises françaises sur leur marché national constitue un vrai capital d'adaptation qui sert nos entreprises à l'export.

La vocation internationale s'affirme ainsi plus que jamais pour la filière française, compte tenu de la maturité du marché domestique. Ainsi, il devient nécessaire de renforcer le développement de nos entreprises et la visibilité du savoir-faire français sur la scène internationale.

### **Des enjeux démographiques et climatiques mondiaux qui portent le secteur de l'Eau à l'international :**

Quelques chiffres suffisent à démontrer le besoin mondial pour trouver des solutions qui permettront de concilier l'explosion démographique qui se concentre dans les villes, l'accès à l'eau et à l'assainissement dans un contexte d'excès climatiques (trop ou pas assez d'eau, de plus en plus souvent).

L'édition 2019 du Rapport mondial de l'UNESCO sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR 2019) intitulée « Ne laisser personne pour compte »<sup>2</sup> pointe les grands défis pour l'eau et l'assainissement dans le monde :

- 2,1 milliards d'habitants n'ont pas accès à l'eau dans des conditions fiables
- 4,4 milliards ne disposent pas de sanitaires corrects
- plus de 80 % des eaux usées municipales et industrielles sont libérées dans l'environnement sans traitement approprié
- Diminution de la ressource disponible

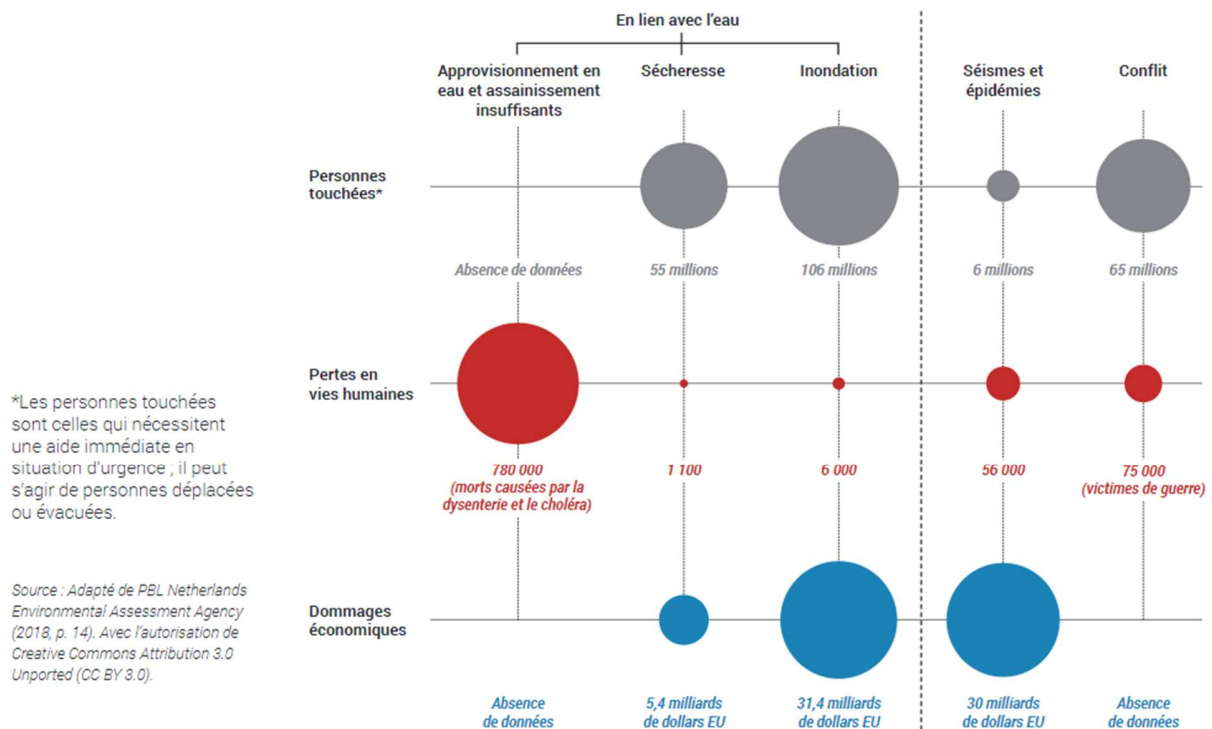
---

<sup>2</sup> <https://fr.unesco.org/water-security/wwap/wwdr/2019>



- 31 pays sont confrontés à un stress hydrique compris entre 25 % (soit le seuil minimal de stress hydrique) et 70 %
- Une centaine de métropoles sous la menace de pénurie d'eau d'ici 2050, essentiellement dans l'hémisphère sud (revue Nature)
- Environ 90 % de toutes les catastrophes naturelles sont liées à l'eau. Au cours de la période 1995-2015, les inondations constituent 43 % de toutes les catastrophes naturelles documentées. Elles ont touché 2,3 milliards de personnes, entraînant la mort de 157 000 personnes et provoquant des dommages estimés à 662 milliards de dollars
- Les sécheresses, qui représentaient 5 % des catastrophes naturelles, ont touché 1,1 milliard de personnes, entraînant la mort de 22 millions de personnes provoquant des dommages estimés à 100 milliards de dollars

**FIGURE 2** Incidence annuelle, en moyenne, du manque de services d'eau potable et d'assainissement<sup>4</sup>, des catastrophes liées à l'eau, des épidémies, des tremblements de terre et des conflits



## II. Une feuille de route internationale de la filière structurée en 3 axes

L'objectif de cette feuille de route étant de développer les flux d'exportation en renforçant l'internationalisation des PMI et ETI pour accroître la diffusion du « Made in France », les acteurs de la Filière ont choisi d'orienter leur feuille de route sur 3 actions.

- ⇒ Augmenter la visibilité des “gammes de solutions technologiques” françaises
- ⇒ Préparer l'écosystème des entreprises françaises à se projeter sur les besoins internationaux en Eau et en Assainissement
- ⇒ Développer un programme de rayonnement du secteur pour “porter la parole de l'industrie de l'eau” auprès des parties prenantes “clé” pour l'international

Les deux premières sont en ligne directe avec les projets structurants de contrat de filière suivi par le CSF Eau, la troisième devra mobiliser l'ensemble des acteurs de la Filière dans le cadre d'un programme d'interventions et de “portage de la parole du secteur” auprès des grands intervenants français à l'international.

### 1. AUGMENTER LA VISIBILITE DES “GAMMES DE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES” FRANÇAISES

Les leaders industriels français du secteur disposent de nombreuses références industrielles à l'étranger qui sont autant d'exemple qui peuvent être donnés pour illustrer le leadership technologique français dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Mais cette logique de référence trouve ses limites pour mettre en valeur l'ensemble des briques technologiques françaises exportables.

Il convient donc de **passer d'une logique de références à une logique des gammes de solutions par grandes thématiques** : traitement des nouveaux polluants, dessalement de l'eau de mer, eau et agriculture, accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations urbaines à faibles revenus, solutions rurales robustes, réutilisation des eaux usées, gestion patrimoniale optimisée,...

La France doit pouvoir disposer d'une plate-forme de démonstration qui prouve que nous disposons des **“best reliable technologic solutions”, classées en “solutions”** qui répondent aux besoins à l'international.

Les références françaises viennent s'insérer en illustration de ces solutions, auxquelles tous les acteurs de la Filière (start-ups, PME, Groupes, opérateurs publics) peuvent contribuer par l'apport illustratif de leurs réalisations ou briques technologiques validées opérationnellement.



C'est l'objectif qui est porté par le Projet Structurant N°1 (PS1) du contrat de Filière.

### **1.1. Création de la Plateforme française des solutions technologiques pour l'Eau**

Livrable / objectif : voir projet structurant N°1 du contrat de Filière (sous-projets 1 et 2)

La filière souhaite renforcer la visibilité à l'international des solutions portées par les acteurs français du secteur.

Via un comité de labellisation structuré par le CSF Eau, les "meilleures technologies françaises" correspondant aux différentes solutions seront sélectionnées pour la plateforme. Ces références deviendront visitables : numériquement sur la plateforme, et physiquement sur les sites de réalisations des références labellisées.

#### **Projet structurant 1 - Sous-projet 1 : Créer la plateforme des références technologiques**

**Pilote** : Confédération « La Filière Française de l'Eau »

- Conception de la plateforme ;
- Définition des modalités de labellisation des technologies innovantes ;

### **1.2. Développement et déploiement de la plateforme. Portage des PME et Start-ups à l'international**

Livrable / objectif : La filière souhaite créer des opportunités pour les PME et start-ups innovantes françaises à l'international. Elles ont besoin d'être accompagnées pour structurer leur offre. La feuille de route du CSF eau prévoit au travers de son projet structurant n°1 de construire un environnement favorable à la co-construction de projets, pouvant impliquer des grands groupes. Ce projet offre aussi la possibilité aux PME de valider en condition réelle d'usage leur technologie dans un objectif de référencement de produit.

#### **Projet structurant 1 - Sous-projet 2 : Doter la plateforme de deux interfaces numériques collaboratives**

**Pilote** : Pôle de compétitivité de l'Eau en lien avec ses 3 clusters régionaux

Après la 1<sup>ère</sup> phase de développement, la plateforme intégrera des fonctionnalités déjà mises en œuvre et validées par d'autres filières industrielles réunies au sein de l'AFNET («BoostIndustries») :

- Création de l'espace collaboratif « espaces-projets » à destination des acteurs industriels et des collectivités territoriales ;
- Création de l'interface d'intégration de l'ensemble de la chaîne de valeur, facilitant les échanges sécurisés dédiés à la conception ou à l'industrialisation de solutions technologiques ;
- Mise en lumière des start-ups et PME innovantes sur la plateforme.





### **Calendrier 1.1 et 1.2. :**

2019 : mise en place de la plateforme

2019 : mise en route du processus de labellisation

Porteurs de projet : task force dédiée du CSF eau.

Coût : financement privé et PIA.

Indicateurs de suivi :

- procédure de labellisation
- caractère opérationnel de la plateforme
- nombre de références classées dans les grandes solutions
- nombre d'espaces de co-constructions de solutions créés sur la plateforme

### **1.3. Stimuler les clubs sectoriels « eau-ville durable »**

La filière souhaite utiliser davantage les clubs sectoriels Eau-Ville Durable, qui sont des relais utiles pour déployer nos stratégies export

Livrable : élaborer un catalogue des solutions innovantes sur le stress hydrique

Proposition

- Lancer un programme d'identification des clubs susceptibles d'intégrer les problématiques du secteur, couvrant les sujets liés à l'eau.
- Identifier les nouveaux besoins sur la base de l'intérêt des industriels.

Porteurs de projet : CSF en lien avec le Trésor/BF

Coût : Moyens humains

Indicateurs de suivi :

- Nombre de clubs sectoriels export dans le Monde
- Evolution des échanges de la filière vers les pays récipiendaires des clubs.

## **2. PREPARER L'ECOSYSTEME DES ENTREPRISES FRANÇAISES A SE PROJETER SUR LES BESOINS INTERNATIONAUX EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT**

### **2.1. La formation des chefs d'entreprise : l'accélérateur sectoriel BPI France**

### **Connaissance et compréhension des outils et de l'environnement export**

Le projet structurant N°5 du contrat de filière prévoit la création d'un accélérateur sectoriel des PME opéré par BPIFrance. Le premier objectif de cet accélérateur est de stimuler la croissance des entreprises pour augmenter le nombre d'ETI dans la filière, notamment sur les aspects de croissance à l'international.

La 1ère promotion regroupant 30 à 35 entreprises débutera en **décembre 2019**.

Un module spécifique à l'internationalisation des entreprises sera inséré dans le programme de formation dès 2019. Si l'appétence des entreprises se confirme pour ce module, la filière pourra prévoir avec BPIFrance une 2nde promotion de l'accélérateur en 2020 plus orientée sur l'export.

Plusieurs leviers devront être actionnés pour pallier les difficultés des entreprises à accéder aux marchés non domestiques : l'adaptation de leurs stratégies pour développer l'activité à l'export, la valorisation de leur savoir-faire à l'international, la construction de leur identité au sein d'une communauté valorisant le « made in France », et enfin la construction d'un environnement favorable à leur développement grâce à des parties prenantes prêtes à travailler ensemble à l'international.

L'accélérateur de croissance porté par le Pôle de compétitivité de la filière de l'eau viendra compléter ces efforts pour renforcer l'accès des TPE et PME de l'eau au financement de leur développement.

**Livrable : accélérateur opéré par BPIFrance - 1ère promotion en décembre 2019**

**Chef de file : CSF Eau et Pôles de compétitivité / BPIFrance**

Porteurs de projet : FFE, et Bpifrance

Coût: Cofinancement du programme par Bpifrance, DGEFP (pour la première promotion) et les entreprises sélectionnées

Indicateurs de suivi :

- Evolution des indicateurs économiques clés de l'entreprise CA total, CA à l'export, évolution des effectifs.
- Evolution de son activité, de sa gouvernance, de son système qualité, de ses procédés

## **2.2. Renforcement du programme « France Water Team »**

France Water Team, la marque Export des entreprises du secteur de l'eau, permet une visibilité accrue de la filière de l'eau française, en France et à l'international avec la présence de Pavillon France sur une dizaine de salons internationaux chaque année en partenariat avec Business France. [Les zones géographiques et pays cibles retenus suite à l'analyse du questionnaire France Water Team sont : Afrique : Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Sénégal / Europe : Allemagne, Benelux, Suisse / Amériques : Canada, USA, Bolivie, Chili, Colombie, Pérou / Asie : Chine, Vietnam / Moyen Orient : Emirats Arabes Unis.](#)



Proposition :

- Identifier selon des critères à déterminer les destinations prioritaires
- Renforcer la compétence « intelligence économique » du pôle de compétitivité
- Mettre en œuvre l'accompagnement des entreprises sur des nouveaux salons des destinations prioritaires
- Comptabiliser les prises de contacts à l'occasion des salons et étudier si nécessité de rattacher les acteurs à un club existant ou d'en créer un nouveau

Calendrier : Tous les ans

Porteurs de projet : Le pôle de compétitivité de l'Eau et ses représentations régionales , avec l'appui de Business France.

Indicateurs de suivi :

- Evolution des échanges de la filière vers les pays prioritaires ;
- Nombre de participants français aux salons ;
- Retours d'entreprises qualitatifs sur les actions menées sur les pays concernés.
- Création de nouveaux clubs ou évolution des clubs existants
- Nombre de destinations « co-construites entre le pôle et Business France)

### 2.3. Augmenter le recours aux VIE par la Filière Eau :

Le secteur de l'Eau employait en 2018 136 VIE, essentiellement dans les grandes entreprises et groupes du secteur

	Nombre d'entreprises accompagnées (Business France)					Nombre de VIE (Business France)		
	2017	2017 (focus PME)	2018	2018 (focus PME)	2019	2017	2018	T1 2019
Eau	183	148	155	121		153	136	82

Compte-tenu de la difficulté pour des entreprises de taille plus modestes à gérer et encadrer des VIE à l'international, la Filière propose de concevoir un processus de "portage de VIE" par [les grandes entreprises](#) françaises. Cette mutualisation sur des fonctions en lien avec le développement des offres locales et le pilotage de projets serait une solution vertueuse de mutualisation et de collaboration.

Livrable : expérimentations réussies de portage de VIE

Calendrier : expérimentations en 2019 et 2020, puis à reconduire

Chef de file : Task Force de la Filière avec Task-Force Ville Durable



Appui : Business France et groupes Suez et Veolia

Indicateurs : nombre de VIE dans la filière, via un portage mutualisé

## **2.4. Expérimenter le dispositif VTE dans les PME du secteur adhérentes des Pôles régionaux de compétitivité**

Lancé le 02 avril 2019, « volontariat territorial en entreprise » (VTE), le dispositif est fléché vers les petites et moyennes structures (PME) et les sociétés de tailles intermédiaires (ETI), et adossé aux 143 « territoires d'industrie » promus depuis novembre 2018 par le gouvernement. Sous forme de CDD, le VTE propose une expérience d'au moins un an dans le monde de l'industrie et permet aux jeunes de découvrir la richesse du tissu entrepreneurial des territoires.

Un ciblage de VTE pour des PME des Pôles de compétitivité régionaux de la filière, très en prise avec leurs problématiques d'export, serait un renfort utile à leur internationalisation.

**Livrable : expérimentations réussies de portage de VTE en 2019 et 2020**

**Chef de file : Pôles de compétitivité en région (AQUA-VALLEY, DREAM, HYDREOS)**

**Appui : Business France et groupes Suez et Veolia, dont Bpifrance est l'opérateur**

Calendrier : 2020 et à reconduire

Indicateurs : nombre de VTE de la filière

Suggestion :

Pass export : outils de soutien à l'export

Livrable : sensibiliser les PME, notamment primo-exportatrices, aux dispositifs de soutien à l'export

Porteurs : Bpifrance

Calendrier : réunion d'information à tenir en 2020 puis à reconduire

Indicateurs : nombre d'entreprises, principalement primo-exportatrices, utilisatrices

## **3. DEVELOPPER UN PROGRAMME DE RAYONNEMENT DU SECTEUR POUR "PORTER LA PAROLE DE L'INDUSTRIE DE L'EAU" AUPRES DES PARTIES PRENANTES "CLE" POUR L'INTERNATIONAL**

### **3.1. Mobilisation de la coopération décentralisée pour mieux porter les entreprises françaises à l'export**

*"Il y a urgence à construire une proximité entre les collectivités territoriales et les enjeux économiques".*

Corollaire : il s'agit d'aller porter la parole de la filière industrielle de l'Eau auprès des acteurs de la coopération décentralisée :

- les Agences de l'Eau (qui gère le dispositif "1% de la Loi Oudin-Santini")
- les fédérations et clubs de collectivités territoriales françaises
- le MINEAE

Exemple du réseau CGLU qui est "le réseau mondial" des villes. Il n'est pas assez orienté "business"

**Objectif / Livrable** : 1 présentation de la Filière de l'Eau par association d'élus en 2019

**Appui / Partenaires** : FNCCR et AdCF membres de la Filière / Task-Force Ville Durable / Partenariat Français pour l'Eau

**Actions à programmer immédiatement** :

- Rdv conjoint CSF Eau /Task-Force Ville Durable auprès de Cités Unies France
- RDV conjoint 2/3 juillet : cité des sciences et de l'industrie : intervention du CSF Eau
- Intervention de la FFE auprès des Directeurs des Agences de l'Eau (réunion des Directeurs)
- Systématiser par convention l'implication de la Filière dans les déplacements officiels du PFE à l'étranger

Calendrier : 2019, 2020, etc.

Indicateurs : nombre de réunions tenues

### **3.2. Présentation d'un dossier de demande d'appui à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)**

L'objectif de ce dossier est de financer la mise en place d'une stratégie de renforcement des "retombées" sur les entreprises/PME françaises des actions de coopération décentralisée.

### **3.3. Mise en commun par les membres de la Filière de leurs cartographies des acteurs clés pour le développement international afin d'engager un calendrier de rencontres dès 2019**

- représentants de Business France auprès des banques d'investissement internationales
- bureau de MEDEF International à Washington (BID et Banque Mondial)
- consultants français référencés dans les banques d'investissement (**FFE, AFD, Pôles de compétitivité, PFE, MAE,BF, BPI international, MEF...**)

Porteurs : CSF, Business France, MEDEF, réseau des banques d'investissement

Calendrier : 2019, 2020, etc.

Indicateur(s) : nombre de rencontres collectives organisées auprès de banques d'investissement internationales



### III. Actions communes avec d'autres filières françaises

Des actions communes avec les autres filières s'articuleront notamment dans le cadre de la Task-force Ville Durable du MINEAE, et de la Task Force Agro-Alimentaire conjointe entre le MEDEF International et l'ADEPTA.

L'ensemble des actions à l'international de la filière sera mis en œuvre en partenariat avec la Team France Export coordonnée par Business France dans le cadre de la réforme du Commerce extérieur engagée par le Gouvernement en mars 2018. Les déclinaisons régionales de la Team France Export y seront étroitement associées, la coordination de l'accompagnement export des entreprises étant dévolues aux Régions. Seront également associés les Conseillers au Commerce Extérieur de la France, tant aux niveaux régional et national, qu'à l'international au niveau des pays cibles de destination.





# FEUILLE DE ROUTE INTERNATIONALE DE LA FILIERE FRANCAISE DE L'EAU



mai 2019

Feuille de route internationale revue le 14 novembre 2019

## Table des matières

<b>I. Contexte et enjeux de la filière à l'international .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Une feuille de route internationale de la filière structurée en 3 axes .....</b>	<b>7</b>
<b>1. Augmenter la visibilité des “gammes de solutions technologiques” françaises .....</b>	<b>7</b>
1.1. Création de la Plateforme française des solutions technologiques pour l'Eau .....	8
1.2. Portage des PME et Start-ups à l'international .....	8
1.3. Stimuler les clubs sectoriels « eau-ville durable » .....	9
<b>2. Préparer l'écosystème des entreprises françaises à se projeter sur les besoins internationaux en Eau et en Assainissement .....</b>	<b>9</b>
2.1. La formation des chefs d'entreprise : l'accélérateur sectoriel BPI France .....	9
2.2. Renforcement du programme « France Water Team » .....	10
2.3. Augmenter le recours aux VIE par la Filière Eau : .....	11
2.4. Expérimenter le dispositif VTE dans les PME du secteur adhérentes des Pôles régionaux de compétitivité .....	12
<b>3. Développer un programme de rayonnement du secteur pour “porter la parole de l'industrie de l'eau” auprès des parties prenantes “clé” pour l'international .....</b>	<b>12</b>
3.1. Mobilisation de la coopération décentralisée pour mieux porter les entreprises françaises à l'export .....	12
3.2. Présentation d'un dossier de demande d'appui à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) .....	13
3.3. Mise en commun par les membres de la Filière de leurs cartographies des acteurs clés pour le développement international afin d'engager un calendrier de rencontres dès 2019	13
<b>III. Actions communes avec d'autres filières françaises .....</b>	<b>14</b>







## I. Contexte et enjeux de la filière à l'international

Avec plus de 120.000 emplois, le secteur industriel français de « l'eau » regroupe environ 5.000 entreprises en considérant les chaînes de sous-traitance et les activités de génie civil associées. L'activité municipale française de la production, distribution de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées (« Petit cycle » de l'eau) représente environ 13 Mds€ d'activité, dont le tiers est porté par des opérateurs publics locaux. A cela s'ajoutent les activités liées au « grand cycle de l'eau » (gestion qualitative et quantitative des ressources naturelles en eau), évaluées à 1 Md€ avec un marché à fort potentiel compte-tenu des besoins d'adaptation au changement climatique de la gestion de la ressource. A titre d'exemple, l'agriculture représente 70% de l'utilisation d'eau douce au niveau mondial, et toutes les solutions visant à une utilisation ou une réutilisation de l'eau plus efficiente vont être une partie importante de la réponse aux enjeux alimentaires. Enfin, le marché de la gestion de l'eau pour le secteur industriel est en forte croissance depuis 15 ans et permet aux « majors » françaises du secteur de nouer de grands partenariats internationaux avec les grands industriels.

Ainsi, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises françaises de l'eau à l'international est proche de 9 Mds€. L'export représente actuellement environ 60 % de l'activité « eau » des groupes leaders du secteur (Veolia, Suez, Saur, Saint-Gobain, etc.).

**Cette très forte présence des leaders à l'international constitue un point d'appui pour l'accompagnement des PME à l'export.**

Le taux d'exportation des entreprises françaises est inférieur à 50 % « *malgré le bon positionnement de la filière en amont et en aval (sociétés d'ingénierie, de travaux publics, ensembliers, gestionnaires des services d'eau et d'assainissement, R&D, formation) : seules 45 % de ces entreprises présentent à ce jour une activité export et identifient l'international comme un relais de croissance* »<sup>1</sup>.

Cette situation peut s'expliquer à la fois par l'ancrage des petites entreprises sur le marché national, la capacité restreinte des chefs d'entreprises à dégager du temps pour prospecter sur de nouveaux marchés et la fragilité d'entités trop faiblement structurées pour aborder un marché international nécessitant une grande robustesse financière.

La politique nationale de l'eau, soutenant la mise en œuvre et le respect des directives européennes telles que la DCE (directive cadre sur l'eau), la DERU (eaux résiduaires) et la directive eau potable, s'appuie sur les autorités organisatrices locales qui exercent les compétences eau et assainissement.

Soumises au code des marchés publics, les PME/TPE sont confrontées au morcellement de la commande publique et sont très dépendantes des fluctuations réglementaires ainsi que des politiques d'accompagnement à l'investissement. En outre, elles sont faiblement positionnées sur les marchés industriels. Pour une grande partie des PME, le chiffre d'affaires est principalement soutenu par le marché domestique. La faible évolution de l'activité au plan national, du fait de la maturité des marchés traditionnels, pousse ces entreprises à se tourner vers l'export et à s'engager dans le développement de nouvelles solutions notamment dans le domaine de la numérisation des services. Selon les experts export de Business France, « les perspectives ne manquent pas sur la scène internationale : avec une

---

<sup>1</sup> <https://blog-export.fr/news/la-ruee-vers-l-or-bleu-dans-les-coulisses-du-marche-de-l-eau>



augmentation de la demande mondiale de 55 % d'ici 2050 (par rapport à 2000) et une hausse de 40 % du chiffre d'affaires entre 2007 et 2016, les services d'eau et d'assainissement sont particulièrement prisés. Les infrastructures existantes sont surexploitées, notamment sur les continents asiatiques et africains où l'urbanisation ne cesse de faire progresser les besoins en équipements ».

Des savoir-faire de spécialité en matière de planification et de gestion de la ressource en eau (par notamment la réutilisation des eaux de toute nature et la réalimentation maîtrisée des nappes), de sa mobilisation pour les productions agricoles par notamment l'irrigation durable et raisonnée, et de prévention et de gestion des risques hydrologiques, viennent compléter ceux liés au petit cycle de l'eau ; ils confèrent aux TPE/PME une capacité avérée de collectivement répondre à l'ensemble des défis liés à la cible 6 des Objectifs de Développement Durable fixés par la communauté internationale.

### **La capacité des entreprises française de l'Eau à se projeter à l'international :**

Le contexte réglementaire contraignant du secteur a conduit les entreprises de l'Eau à développer des technologies très fiables et des savoir-faire reconnus qui sont autant d'atouts à l'international. **Un des enjeux de la feuille de route de la Filière à l'international est de consolider cette reconnaissance et cette visibilité qui démontre que la France porte les "best reliable technologies" du secteur de l'Eau.**

De plus, on constate sur le marché français que tous les modes de gestion existent (de la gestion municipale directe avec achat de matériel et de service, à la délégation de service public<sup>2</sup>). Cette souplesse qu'on dû acquérir les entreprises françaises sur leur marché national constitue un vrai capital d'adaptation qui sert nos entreprises à l'export.

La vocation internationale s'affirme ainsi plus que jamais pour la filière française, compte tenu de la maturité du marché domestique. Ainsi, il devient nécessaire de renforcer le développement de nos entreprises et la visibilité du savoir-faire français sur la scène internationale.

### **Des enjeux démographiques et climatiques mondiaux qui portent le secteur de l'Eau à l'international :**

Quelques chiffres suffisent à démontrer le besoin mondial pour trouver des solutions qui permettront de concilier l'explosion démographique qui se concentre dans les villes, l'accès à l'eau et à l'assainissement dans un contexte d'excès climatiques (trop ou pas assez d'eau, de plus en plus souvent).

L'édition 2019 du Rapport mondial de l'UNESCO sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR 2019) intitulée « Ne laisser personne pour compte »<sup>2</sup> pointe les grands défis pour l'eau et l'assainissement dans le monde :

- 2,1 milliards d'habitants n'ont pas accès à l'eau dans des conditions fiables
- 4,4 milliards ne disposent pas de sanitaires corrects
- plus de 80 % des eaux usées municipales et industrielles sont libérées dans l'environnement sans traitement approprié
- Diminution de la ressource disponible

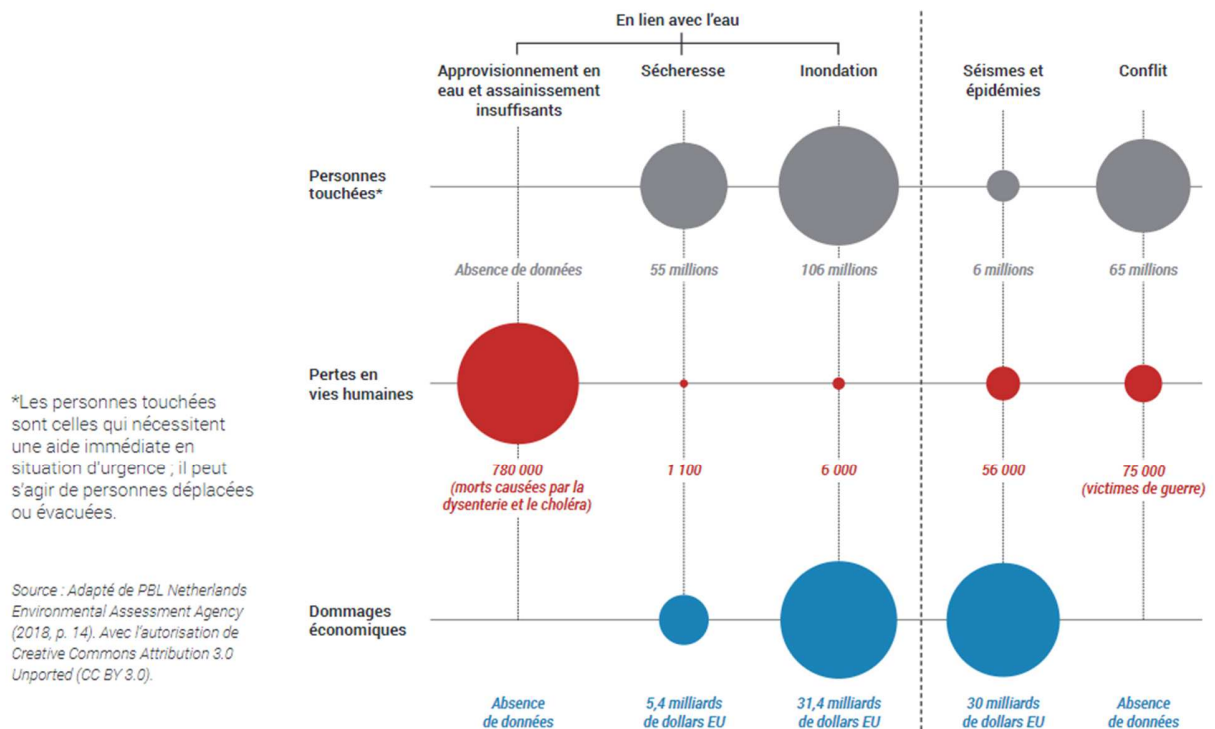
---

<sup>2</sup> <https://fr.unesco.org/water-security/wwap/wwdr/2019>



- 31 pays sont confrontés à un stress hydrique compris entre 25 % (soit le seuil minimal de stress hydrique) et 70 %
- Une centaine de métropoles sous la menace de pénurie d'eau d'ici 2050, essentiellement dans l'hémisphère sud (revue Nature)
- Environ 90 % de toutes les catastrophes naturelles sont liées à l'eau. Au cours de la période 1995-2015, les inondations constituent 43 % de toutes les catastrophes naturelles documentées. Elles ont touché 2,3 milliards de personnes, entraînant la mort de 157 000 personnes et provoquant des dommages estimés à 662 milliards de dollars
- Les sécheresses, qui représentaient 5 % des catastrophes naturelles, ont touché 1,1 milliard de personnes, entraînant la mort de 22 millions de personnes provoquant des dommages estimés à 100 milliards de dollars

**FIGURE 2** Incidence annuelle, en moyenne, du manque de services d'eau potable et d'assainissement<sup>4</sup>, des catastrophes liées à l'eau, des épidémies, des tremblements de terre et des conflits



## II. Une feuille de route internationale de la filière structurée en 3 axes

L'objectif de cette feuille de route étant de développer les flux d'exportation en renforçant l'internationalisation des PMI et ETI pour accroître la diffusion du « Made in France », les acteurs de la Filière ont choisi d'orienter leur feuille de route sur 3 actions.

- ⇒ Augmenter la visibilité des “gammes de solutions technologiques” françaises
- ⇒ Préparer l'écosystème des entreprises françaises à se projeter sur les besoins internationaux en Eau et en Assainissement
- ⇒ Développer un programme de rayonnement du secteur pour “porter la parole de l'industrie de l'eau” auprès des parties prenantes “clé” pour l'international

Les deux premières sont en ligne directe avec les projets structurants de contrat de filière suivi par le CSF Eau, la troisième devra mobiliser l'ensemble des acteurs de la Filière dans le cadre d'un programme d'interventions et de “portage de la parole du secteur” auprès des grands intervenants français à l'international.

### 1. AUGMENTER LA VISIBILITE DES “GAMMES DE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES” FRANÇAISES

Les leaders industriels français du secteur disposent de nombreuses références industrielles à l'étranger qui sont autant d'exemple qui peuvent être donnés pour illustrer le leadership technologique français dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Mais cette logique de référence trouve ses limites pour mettre en valeur l'ensemble des briques technologiques françaises exportables.

Il convient donc de **passer d'une logique de références à une logique des gammes de solutions par grandes thématiques** : traitement des nouveaux polluants, dessalement de l'eau de mer, eau et agriculture, accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations urbaines à faibles revenus, solutions rurales robustes, réutilisation des eaux usées, gestion patrimoniale optimisée,...

La France doit pouvoir disposer d'une plate-forme de démonstration qui prouve que nous disposons des **“best reliable technologic solutions”, classées en “solutions”** qui répondent aux besoins à l'international.

Les références françaises viennent s'insérer en illustration de ces solutions, auxquelles tous les acteurs de la Filière (start-ups, PME, Groupes, opérateurs publics) peuvent contribuer par l'apport illustratif de leurs réalisations ou briques technologiques validées opérationnellement.



C'est l'objectif qui est porté par le Projet Structurant N°1 (PS1) du contrat de Filière.

### **1.1. Création de la Plateforme française des solutions technologiques pour l'Eau**

Livrable / objectif : voir projet structurant N°1 du contrat de Filière (sous-projets 1 et 2)

La filière souhaite renforcer la visibilité à l'international des solutions portées par les acteurs français du secteur.

Via un comité de labellisation structuré par le CSF Eau, les "meilleures technologies françaises" correspondant aux différentes solutions seront sélectionnées pour la plateforme. Ces références deviendront visitables : numériquement sur la plateforme, et physiquement sur les sites de réalisations des références labellisées.

#### **Projet structurant 1 - Sous-projet 1 : Créer la plateforme des références technologiques**

**Pilote** : Confédération « La Filière Française de l'Eau »

- Conception de la plateforme ;
- Définition des modalités de labellisation des technologies innovantes ;

### **1.2. Développement et déploiement de la plateforme. Portage des PME et Start-ups à l'international**

Livrable / objectif : La filière souhaite créer des opportunités pour les PME et start-ups innovantes françaises à l'international. Elles ont besoin d'être accompagnées pour structurer leur offre. La feuille de route du CSF eau prévoit au travers de son projet structurant n°1 de construire un environnement favorable à la co-construction de projets, pouvant impliquer des grands groupes. Ce projet offre aussi la possibilité aux PME de valider en condition réelle d'usage leur technologie dans un objectif de référencement de produit.

#### **Projet structurant 1 - Sous-projet 2 : Doter la plateforme de deux interfaces numériques collaboratives**

**Pilote** : Pôle de compétitivité de l'Eau en lien avec ses 3 clusters régionaux

Après la 1<sup>ère</sup> phase de développement, la plateforme intégrera des fonctionnalités déjà mises en œuvre et validées par d'autres filières industrielles réunies au sein de l'AFNET («BoostIndustries») :

- Création de l'espace collaboratif « espaces-projets » à destination des acteurs industriels et des collectivités territoriales ;
- Création de l'interface d'intégration de l'ensemble de la chaîne de valeur, facilitant les échanges sécurisés dédiés à la conception ou à l'industrialisation de solutions technologiques ;
- Mise en lumière des start-ups et PME innovantes sur la plateforme.



### **Calendrier 1.1 et 1.2. :**

2019 : mise en place de la plateforme

2019 : mise en route du processus de labellisation

Porteurs de projet : task force dédiée du CSF eau.

Coût : financement privé et PIA.

Indicateurs de suivi :

- procédure de labellisation
- caractère opérationnel de la plateforme
- nombre de références classées dans les grandes solutions
- nombre d'espaces de co-constructions de solutions créés sur la plateforme

### **1.3. Stimuler les clubs sectoriels « eau-ville durable »**

La filière souhaite utiliser davantage les clubs sectoriels Eau-Ville Durable, qui sont des relais utiles pour déployer nos stratégies export

Livrable : élaborer un catalogue des solutions innovantes sur le stress hydrique

Proposition

- Lancer un programme d'identification des clubs susceptibles d'intégrer les problématiques du secteur, couvrant les sujets liés à l'eau.
- Identifier les nouveaux besoins sur la base de l'intérêt des industriels.

Porteurs de projet : CSF en lien avec le Trésor/BF

Coût : Moyens humains

Indicateurs de suivi :

- Nombre de clubs sectoriels export dans le Monde
- Evolution des échanges de la filière vers les pays récipiendaires des clubs.

## **2. PREPARER L'ECOSYSTEME DES ENTREPRISES FRANÇAISES A SE PROJETER SUR LES BESOINS INTERNATIONAUX EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT**

### **2.1. La formation des chefs d'entreprise : l'accélérateur sectoriel BPI France**

### **Connaissance et compréhension des outils et de l'environnement export**

Le projet structurant N°5 du contrat de filière prévoit la création d'un accélérateur sectoriel des PME opéré par BPIFrance. Le premier objectif de cet accélérateur est de stimuler la croissance des entreprises pour augmenter le nombre d'ETI dans la filière, notamment sur les aspects de croissance à l'international.

La 1ère promotion regroupant 30 à 35 entreprises débutera en **décembre 2019**.

Un module spécifique à l'internationalisation des entreprises sera inséré dans le programme de formation dès 2019. Si l'appétence des entreprises se confirme pour ce module, la filière pourra prévoir avec BPIFrance une 2nde promotion de l'accélérateur en 2020 plus orientée sur l'export.

Plusieurs leviers devront être actionnés pour pallier les difficultés des entreprises à accéder aux marchés non domestiques : l'adaptation de leurs stratégies pour développer l'activité à l'export, la valorisation de leur savoir-faire à l'international, la construction de leur identité au sein d'une communauté valorisant le « made in France », et enfin la construction d'un environnement favorable à leur développement grâce à des parties prenantes prêtes à travailler ensemble à l'international.

L'accélérateur de croissance porté par le Pôle de compétitivité de la filière de l'eau viendra compléter ces efforts pour renforcer l'accès des TPE et PME de l'eau au financement de leur développement.

**Livrable : accélérateur opéré par BPIFrance - 1ère promotion en décembre 2019**

**Chef de file : CSF Eau et Pôles de compétitivité / BPIFrance**

Porteurs de projet : FFE, et Bpifrance

Coût: Cofinancement du programme par Bpifrance, DGEFP (pour la première promotion) et les entreprises sélectionnées

Indicateurs de suivi :

- Evolution des indicateurs économiques clés de l'entreprise CA total, CA à l'export, évolution des effectifs.
- Evolution de son activité, de sa gouvernance, de son système qualité, de ses procédés

## **2.2. Renforcement du programme « France Water Team »**

France Water Team, la marque Export des entreprises du secteur de l'eau, permet une visibilité accrue de la filière de l'eau française, en France et à l'international avec la présence de Pavillon France sur une dizaine de salons internationaux chaque année en partenariat avec Business France. [Les zones géographiques et pays cibles retenus suite à l'analyse du questionnaire France Water Team sont : Afrique : Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Sénégal / Europe : Allemagne, Benelux, Suisse / Amériques : Canada, USA, Bolivie, Chili, Colombie, Pérou / Asie : Chine, Vietnam / Moyen Orient : Emirats Arabes Unis.](#)





Proposition :

- Identifier selon des critères à déterminer les destinations prioritaires
- Renforcer la compétence « intelligence économique » du pôle de compétitivité
- Mettre en œuvre l'accompagnement des entreprises sur des nouveaux salons des destinations prioritaires
- Comptabiliser les prises de contacts à l'occasion des salons et étudier si nécessité de rattacher les acteurs à un club existant ou d'en créer un nouveau

Calendrier : Tous les ans

Porteurs de projet : Le pôle de compétitivité de l'Eau et ses représentations régionales , avec l'appui de Business France.

Indicateurs de suivi :

- Evolution des échanges de la filière vers les pays prioritaires ;
- Nombre de participants français aux salons ;
- Retours d'entreprises qualitatifs sur les actions menées sur les pays concernés.
- Création de nouveaux clubs ou évolution des clubs existants
- Nombre de destinations « co-construites entre le pôle et Business France)

### 2.3. Augmenter le recours aux VIE par la Filière Eau :

Le secteur de l'Eau employait en 2018 136 VIE, essentiellement dans les grandes entreprises et groupes du secteur

	Nombre d'entreprises accompagnées (Business France)					Nombre de VIE (Business France)		
	2017	2017 (focus PME)	2018	2018 (focus PME)	2019	2017	2018	T1 2019
Eau	183	148	155	121		153	136	82

Compte-tenu de la difficulté pour des entreprises de taille plus modestes à gérer et encadrer des VIE à l'international, la Filière propose de concevoir un processus de "portage de VIE" par [les grandes entreprises](#) françaises. Cette mutualisation sur des fonctions en lien avec le développement des offres locales et le pilotage de projets serait une solution vertueuse de mutualisation et de collaboration.

Livrable : expérimentations réussies de portage de VIE

Calendrier : expérimentations en 2019 et 2020, puis à reconduire

Chef de file : Task Force de la Filière avec Task-Force Ville Durable



Appui : Business France et groupes Suez et Veolia

Indicateurs : nombre de VIE dans la filière, via un portage mutualisé

## **2.4. Expérimenter le dispositif VTE dans les PME du secteur adhérentes des Pôles régionaux de compétitivité**

Lancé le 02 avril 2019, « volontariat territorial en entreprise » (VTE), le dispositif est fléché vers les petites et moyennes structures (PME) et les sociétés de tailles intermédiaires (ETI), et adossé aux 143 « territoires d'industrie » promus depuis novembre 2018 par le gouvernement. Sous forme de CDD, le VTE propose une expérience d'au moins un an dans le monde de l'industrie et permet aux jeunes de découvrir la richesse du tissu entrepreneurial des territoires.

Un ciblage de VTE pour des PME des Pôles de compétitivité régionaux de la filière, très en prise avec leurs problématiques d'export, serait un renfort utile à leur internationalisation.

**Livrable : expérimentations réussies de portage de VTE en 2019 et 2020**

**Chef de file : Pôles de compétitivité en région (AQUA-VALLEY, DREAM, HYDREOS)**

**Appui : Business France et groupes Suez et Veolia, dont Bpifrance est l'opérateur**

Calendrier : 2020 et à reconduire

Indicateurs : nombre de VTE de la filière

Suggestion :

Pass export : outils de soutien à l'export

Livrable : sensibiliser les PME, notamment primo-exportatrices, aux dispositifs de soutien à l'export

Porteurs : Bpifrance

Calendrier : réunion d'information à tenir en 2020 puis à reconduire

Indicateurs : nombre d'entreprises, principalement primo-exportatrices, utilisatrices

## **3. DEVELOPPER UN PROGRAMME DE RAYONNEMENT DU SECTEUR POUR "PORTER LA PAROLE DE L'INDUSTRIE DE L'EAU" AUPRES DES PARTIES PRENANTES "CLE" POUR L'INTERNATIONAL**

### **3.1. Mobilisation de la coopération décentralisée pour mieux porter les entreprises françaises à l'export**

*"Il y a urgence à construire une proximité entre les collectivités territoriales et les enjeux économiques".*

Corollaire : il s'agit d'aller porter la parole de la filière industrielle de l'Eau auprès des acteurs de la coopération décentralisée :

- les Agences de l'Eau (qui gère le dispositif "1% de la Loi Oudin-Santini")
- les fédérations et clubs de collectivités territoriales françaises
- le MINEAE

Exemple du réseau CGLU qui est "le réseau mondial" des villes. Il n'est pas assez orienté "business"

**Objectif / Livrable :** 1 présentation de la Filière de l'Eau par association d'élus en 2019

**Appui / Partenaires :** FNCCR et AdCF membres de la Filière / Task-Force Ville Durable / Partenariat Français pour l'Eau

**Actions à programmer immédiatement :**

- Rdv conjoint CSF Eau /Task-Force Ville Durable auprès de Cités Unies France
- RDV conjoint 2/3 juillet : cité des sciences et de l'industrie : intervention du CSF Eau
- Intervention de la FFE auprès des Directeurs des Agences de l'Eau (réunion des Directeurs)
- Systématiser par convention l'implication de la Filière dans les déplacements officiels du PFE à l'étranger

Calendrier : 2019, 2020, etc.

Indicateurs : nombre de réunions tenues

### **3.2. Présentation d'un dossier de demande d'appui à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)**

L'objectif de ce dossier est de financer la mise en place d'une stratégie de renforcement des "retombées" sur les entreprises/PME françaises des actions de coopération décentralisée.

### **3.3. Mise en commun par les membres de la Filière de leurs cartographies des acteurs clés pour le développement international afin d'engager un calendrier de rencontres dès 2019**

- représentants de Business France auprès des banques d'investissement internationales
- bureau de MEDEF International à Washington (BID et Banque Mondial)
- consultants français référencés dans les banques d'investissement (**FFE, AFD, Pôles de compétitivité, PFE, MAE,BF, BPI international, MEF...**)

Porteurs : CSF, Business France, MEDEF, réseau des banques d'investissement

Calendrier : 2019, 2020, etc.

Indicateur(s) : nombre de rencontres collectives organisées auprès de banques d'investissement internationales



### III. Actions communes avec d'autres filières françaises

Des actions communes avec les autres filières s'articuleront notamment dans le cadre de la Task-force Ville Durable du MINEAE, et de la Task Force Agro-Alimentaire conjointe entre le MEDEF International et l'ADEPTA.

L'ensemble des actions à l'international de la filière sera mis en œuvre en partenariat avec la Team France Export coordonnée par Business France dans le cadre de la réforme du Commerce extérieur engagée par le Gouvernement en mars 2018. Les déclinaisons régionales de la Team France Export y seront étroitement associées, la coordination de l'accompagnement export des entreprises étant dévolues aux Régions. Seront également associés les Conseillers au Commerce Extérieur de la France, tant aux niveaux régional et national, qu'à l'international au niveau des pays cibles de destination.





# FEUILLE DE ROUTE INTERNATIONALE DE LA FILIERE FRANCAISE DE L'EAU



mai 2019

Feuille de route internationale revue le 14 novembre 2019

## Table des matières

<b>I. Contexte et enjeux de la filière à l'international .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Une feuille de route internationale de la filière structurée en 3 axes .....</b>	<b>7</b>
<b>1. Augmenter la visibilité des “gammes de solutions technologiques” françaises .....</b>	<b>7</b>
1.1. Création de la Plateforme française des solutions technologiques pour l'Eau .....	8
1.2. Portage des PME et Start-ups à l'international .....	8
1.3. Stimuler les clubs sectoriels « eau-ville durable » .....	9
<b>2. Préparer l'écosystème des entreprises françaises à se projeter sur les besoins internationaux en Eau et en Assainissement .....</b>	<b>9</b>
2.1. La formation des chefs d'entreprise : l'accélérateur sectoriel BPI France .....	9
2.2. Renforcement du programme « France Water Team » .....	10
2.3. Augmenter le recours aux VIE par la Filière Eau : .....	11
2.4. Expérimenter le dispositif VTE dans les PME du secteur adhérentes des Pôles régionaux de compétitivité .....	12
<b>3. Développer un programme de rayonnement du secteur pour “porter la parole de l'industrie de l'eau” auprès des parties prenantes “clé” pour l'international .....</b>	<b>12</b>
3.1. Mobilisation de la coopération décentralisée pour mieux porter les entreprises françaises à l'export.....	12
3.2. Présentation d'un dossier de demande d'appui à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) .....	13
3.3. Mise en commun par les membres de la Filière de leurs cartographies des acteurs clés pour le développement international afin d'engager un calendrier de rencontres dès 2019	13
<b>III. Actions communes avec d'autres filières françaises .....</b>	<b>14</b>





## I. Contexte et enjeux de la filière à l'international

Avec plus de 120.000 emplois, le secteur industriel français de « l'eau » regroupe environ 5.000 entreprises en considérant les chaînes de sous-traitance et les activités de génie civil associées. L'activité municipale française de la production, distribution de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées (« Petit cycle » de l'eau) représente environ 13 Mds€ d'activité, dont le tiers est porté par des opérateurs publics locaux. A cela s'ajoutent les activités liées au « grand cycle de l'eau » (gestion qualitative et quantitative des ressources naturelles en eau), évaluées à 1 Md€ avec un marché à fort potentiel compte-tenu des besoins d'adaptation au changement climatique de la gestion de la ressource. A titre d'exemple, l'agriculture représente 70% de l'utilisation d'eau douce au niveau mondial, et toutes les solutions visant à une utilisation ou une réutilisation de l'eau plus efficace vont être une partie importante de la réponse aux enjeux alimentaires. Enfin, le marché de la gestion de l'eau pour le secteur industriel est en forte croissance depuis 15 ans et permet aux « majors » françaises du secteur de nouer de grands partenariats internationaux avec les grands industriels.

Ainsi, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises françaises de l'eau à l'international est proche de 9 Mds€. L'export représente actuellement environ 60 % de l'activité « eau » des groupes leaders du secteur (Veolia, Suez, Saur, Saint-Gobain, etc.).

**Cette très forte présence des leaders à l'international constitue un point d'appui pour l'accompagnement des PME à l'export.**

Le taux d'exportation des entreprises françaises est inférieur à 50 % « *malgré le bon positionnement de la filière en amont et en aval (sociétés d'ingénierie, de travaux publics, ensembliers, gestionnaires des services d'eau et d'assainissement, R&D, formation) : seules 45 % de ces entreprises présentent à ce jour une activité export et identifient l'international comme un relais de croissance* »<sup>1</sup>.

Cette situation peut s'expliquer à la fois par l'ancrage des petites entreprises sur le marché national, la capacité restreinte des chefs d'entreprises à dégager du temps pour prospecter sur de nouveaux marchés et la fragilité d'entités trop faiblement structurées pour aborder un marché international nécessitant une grande robustesse financière.

La politique nationale de l'eau, soutenant la mise en œuvre et le respect des directives européennes telles que la DCE (directive cadre sur l'eau), la DERU (eaux résiduaires) et la directive eau potable, s'appuie sur les autorités organisatrices locales qui exercent les compétences eau et assainissement.

Soumises au code des marchés publics, les PME/TPE sont confrontées au morcellement de la commande publique et sont très dépendantes des fluctuations réglementaires ainsi que des politiques d'accompagnement à l'investissement. En outre, elles sont faiblement positionnées sur les marchés industriels. Pour une grande partie des PME, le chiffre d'affaires est principalement soutenu par le marché domestique. La faible évolution de l'activité au plan national, du fait de la maturité des marchés traditionnels, pousse ces entreprises à se tourner vers l'export et à s'engager dans le développement de nouvelles solutions notamment dans le domaine de la numérisation des services. Selon les experts export de Business France, « les perspectives ne manquent pas sur la scène internationale : avec une

---

<sup>1</sup> <https://blog-export.fr/news/la-ruee-vers-l-or-bleu-dans-les-coulisses-du-marche-de-l-eau>





augmentation de la demande mondiale de 55 % d'ici 2050 (par rapport à 2000) et une hausse de 40 % du chiffre d'affaires entre 2007 et 2016, les services d'eau et d'assainissement sont particulièrement prisés. Les infrastructures existantes sont surexploitées, notamment sur les continents asiatiques et africains où l'urbanisation ne cesse de faire progresser les besoins en équipements ».

Des savoir-faire de spécialité en matière de planification et de gestion de la ressource en eau (par notamment la réutilisation des eaux de toute nature et la réalimentation maîtrisée des nappes), de sa mobilisation pour les productions agricoles par notamment l'irrigation durable et raisonnée, et de prévention et de gestion des risques hydrologiques, viennent compléter ceux liés au petit cycle de l'eau ; ils confèrent aux TPE/PME une capacité avérée de collectivement répondre à l'ensemble des défis liés à la cible 6 des Objectifs de Développement Durable fixés par la communauté internationale.

### **La capacité des entreprises française de l'Eau à se projeter à l'international :**

Le contexte réglementaire contraignant du secteur a conduit les entreprises de l'Eau à développer des technologies très fiables et des savoir-faire reconnus qui sont autant d'atouts à l'international. **Un des enjeux de la feuille de route de la Filière à l'international est de consolider cette reconnaissance et cette visibilité qui démontre que la France porte les "best reliable technologies" du secteur de l'Eau.**

De plus, on constate sur le marché français que tous les modes de gestion existent (de la gestion municipale directe avec achat de matériel et de service, à la délégation de service public<sup>2</sup>). Cette souplesse qu'on dû acquérir les entreprises françaises sur leur marché national constitue un vrai capital d'adaptation qui sert nos entreprises à l'export.

La vocation internationale s'affirme ainsi plus que jamais pour la filière française, compte tenu de la maturité du marché domestique. Ainsi, il devient nécessaire de renforcer le développement de nos entreprises et la visibilité du savoir-faire français sur la scène internationale.

### **Des enjeux démographiques et climatiques mondiaux qui portent le secteur de l'Eau à l'international :**

Quelques chiffres suffisent à démontrer le besoin mondial pour trouver des solutions qui permettront de concilier l'explosion démographique qui se concentre dans les villes, l'accès à l'eau et à l'assainissement dans un contexte d'excès climatiques (trop ou pas assez d'eau, de plus en plus souvent).

L'édition 2019 du Rapport mondial de l'UNESCO sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR 2019) intitulée « Ne laisser personne pour compte »<sup>2</sup> pointe les grands défis pour l'eau et l'assainissement dans le monde :

- 2,1 milliards d'habitants n'ont pas accès à l'eau dans des conditions fiables
- 4,4 milliards ne disposent pas de sanitaires corrects
- plus de 80 % des eaux usées municipales et industrielles sont libérées dans l'environnement sans traitement approprié
- Diminution de la ressource disponible

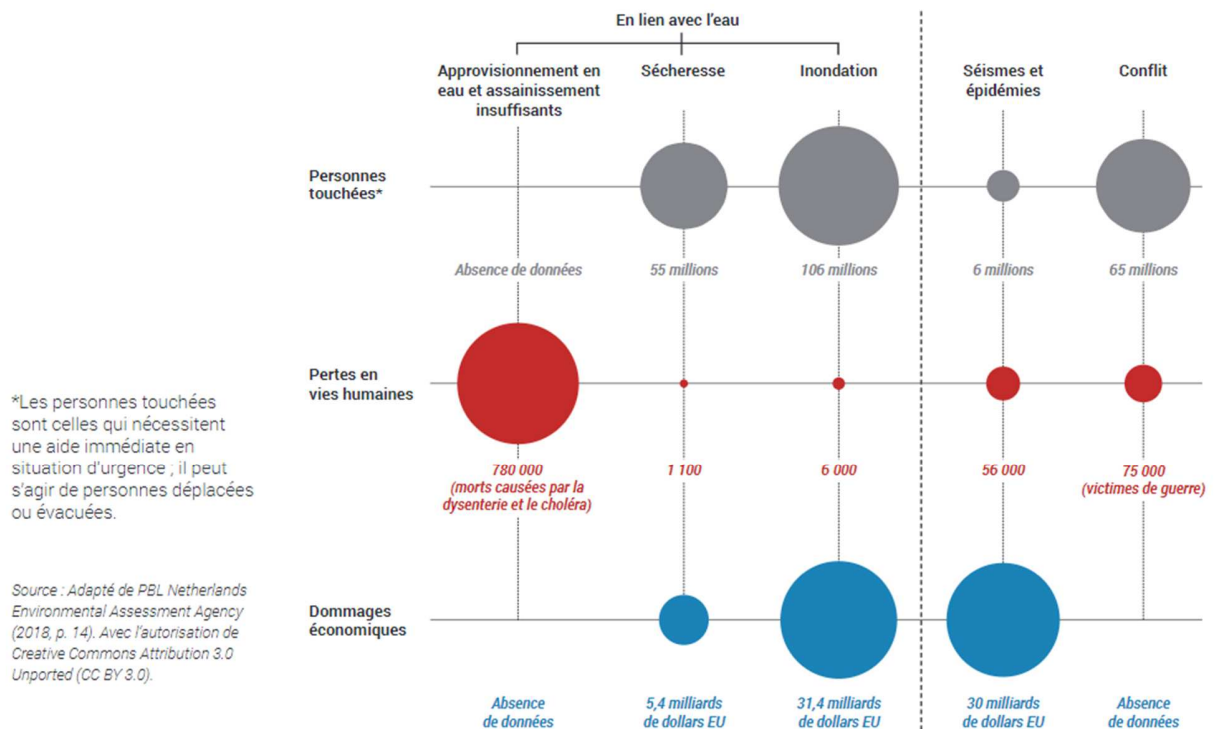
---

<sup>2</sup> <https://fr.unesco.org/water-security/wwap/wwdr/2019>



- 31 pays sont confrontés à un stress hydrique compris entre 25 % (soit le seuil minimal de stress hydrique) et 70 %
- Une centaine de métropoles sous la menace de pénurie d'eau d'ici 2050, essentiellement dans l'hémisphère sud (revue Nature)
- Environ 90 % de toutes les catastrophes naturelles sont liées à l'eau. Au cours de la période 1995-2015, les inondations constituent 43 % de toutes les catastrophes naturelles documentées. Elles ont touché 2,3 milliards de personnes, entraînant la mort de 157 000 personnes et provoquant des dommages estimés à 662 milliards de dollars
- Les sécheresses, qui représentaient 5 % des catastrophes naturelles, ont touché 1,1 milliard de personnes, entraînant la mort de 22 millions de personnes provoquant des dommages estimés à 100 milliards de dollars

**FIGURE 2** Incidence annuelle, en moyenne, du manque de services d'eau potable et d'assainissement<sup>4</sup>, des catastrophes liées à l'eau, des épidémies, des tremblements de terre et des conflits



## II. Une feuille de route internationale de la filière structurée en 3 axes

L'objectif de cette feuille de route étant de développer les flux d'exportation en renforçant l'internationalisation des PMI et ETI pour accroître la diffusion du « Made in France », les acteurs de la Filière ont choisi d'orienter leur feuille de route sur 3 actions.

- ⇒ Augmenter la visibilité des “gammes de solutions technologiques” françaises
- ⇒ Préparer l'écosystème des entreprises françaises à se projeter sur les besoins internationaux en Eau et en Assainissement
- ⇒ Développer un programme de rayonnement du secteur pour “porter la parole de l'industrie de l'eau” auprès des parties prenantes “clé” pour l'international

Les deux premières sont en ligne directe avec les projets structurants de contrat de filière suivi par le CSF Eau, la troisième devra mobiliser l'ensemble des acteurs de la Filière dans le cadre d'un programme d'interventions et de “portage de la parole du secteur” auprès des grands intervenants français à l'international.

### 1. AUGMENTER LA VISIBILITE DES “GAMMES DE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES” FRANÇAISES

Les leaders industriels français du secteur disposent de nombreuses références industrielles à l'étranger qui sont autant d'exemple qui peuvent être donnés pour illustrer le leadership technologique français dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Mais cette logique de référence trouve ses limites pour mettre en valeur l'ensemble des briques technologiques françaises exportables.

Il convient donc de **passer d'une logique de références à une logique des gammes de solutions par grandes thématiques** : traitement des nouveaux polluants, dessalement de l'eau de mer, eau et agriculture, accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations urbaines à faibles revenus, solutions rurales robustes, réutilisation des eaux usées, gestion patrimoniale optimisée,...

La France doit pouvoir disposer d'une plate-forme de démonstration qui prouve que nous disposons des **“best reliable technologic solutions”, classées en “solutions”** qui répondent aux besoins à l'international.

Les références françaises viennent s'insérer en illustration de ces solutions, auxquelles tous les acteurs de la Filière (start-ups, PME, Groupes, opérateurs publics) peuvent contribuer par l'apport illustratif de leurs réalisations ou briques technologiques validées opérationnellement.



C'est l'objectif qui est porté par le Projet Structurant N°1 (PS1) du contrat de Filière.

### **1.1. Création de la Plateforme française des solutions technologiques pour l'Eau**

Livrable / objectif : voir projet structurant N°1 du contrat de Filière (sous-projets 1 et 2)

La filière souhaite renforcer la visibilité à l'international des solutions portées par les acteurs français du secteur.

Via un comité de labellisation structuré par le CSF Eau, les "meilleures technologies françaises" correspondant aux différentes solutions seront sélectionnées pour la plateforme. Ces références deviendront visitables : numériquement sur la plateforme, et physiquement sur les sites de réalisations des références labellisées.

#### **Projet structurant 1 - Sous-projet 1 : Créer la plateforme des références technologiques**

**Pilote** : Confédération « La Filière Française de l'Eau »

- Conception de la plateforme ;
- Définition des modalités de labellisation des technologies innovantes ;

### **1.2. Développement et déploiement de la plateforme. Portage des PME et Start-ups à l'international**

Livrable / objectif : La filière souhaite créer des opportunités pour les PME et start-ups innovantes françaises à l'international. Elles ont besoin d'être accompagnées pour structurer leur offre. La feuille de route du CSF eau prévoit au travers de son projet structurant n°1 de construire un environnement favorable à la co-construction de projets, pouvant impliquer des grands groupes. Ce projet offre aussi la possibilité aux PME de valider en condition réelle d'usage leur technologie dans un objectif de référencement de produit.

#### **Projet structurant 1 - Sous-projet 2 : Doter la plateforme de deux interfaces numériques collaboratives**

**Pilote** : Pôle de compétitivité de l'Eau en lien avec ses 3 clusters régionaux

Après la 1<sup>ère</sup> phase de développement, la plateforme intégrera des fonctionnalités déjà mises en œuvre et validées par d'autres filières industrielles réunies au sein de l'AFNET («BoostIndustries») :

- Création de l'espace collaboratif « espaces-projets » à destination des acteurs industriels et des collectivités territoriales ;
- Création de l'interface d'intégration de l'ensemble de la chaîne de valeur, facilitant les échanges sécurisés dédiés à la conception ou à l'industrialisation de solutions technologiques ;
- Mise en lumière des start-ups et PME innovantes sur la plateforme.



### **Calendrier 1.1 et 1.2. :**

2019 : mise en place de la plateforme

2019 : mise en route du processus de labellisation

Porteurs de projet : task force dédiée du CSF eau.

Coût : financement privé et PIA.

Indicateurs de suivi :

- procédure de labellisation
- caractère opérationnel de la plateforme
- nombre de références classées dans les grandes solutions
- nombre d'espaces de co-constructions de solutions créés sur la plateforme

### **1.3. Stimuler les clubs sectoriels « eau-ville durable »**

La filière souhaite utiliser davantage les clubs sectoriels Eau-Ville Durable, qui sont des relais utiles pour déployer nos stratégies export

Livrable : élaborer un catalogue des solutions innovantes sur le stress hydrique

Proposition

- Lancer un programme d'identification des clubs susceptibles d'intégrer les problématiques du secteur, couvrant les sujets liés à l'eau.
- Identifier les nouveaux besoins sur la base de l'intérêt des industriels.

Porteurs de projet : CSF en lien avec le Trésor/BF

Coût : Moyens humains

Indicateurs de suivi :

- Nombre de clubs sectoriels export dans le Monde
- Evolution des échanges de la filière vers les pays récipiendaires des clubs.

## **2. PREPARER L'ECOSYSTEME DES ENTREPRISES FRANÇAISES A SE PROJETER SUR LES BESOINS INTERNATIONAUX EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT**

### **2.1. La formation des chefs d'entreprise : l'accélérateur sectoriel BPI France**

## **Connaissance et compréhension des outils et de l'environnement export**

Le projet structurant N°5 du contrat de filière prévoit la création d'un accélérateur sectoriel des PME opéré par BPIFrance. Le premier objectif de cet accélérateur est de stimuler la croissance des entreprises pour augmenter le nombre d'ETI dans la filière, notamment sur les aspects de croissance à l'international.

La 1ère promotion regroupant 30 à 35 entreprises débutera en **décembre 2019**.

Un module spécifique à l'internationalisation des entreprises sera inséré dans le programme de formation dès 2019. Si l'appétence des entreprises se confirme pour ce module, la filière pourra prévoir avec BPIFrance une 2nde promotion de l'accélérateur en 2020 plus orientée sur l'export.

Plusieurs leviers devront être actionnés pour pallier les difficultés des entreprises à accéder aux marchés non domestiques : l'adaptation de leurs stratégies pour développer l'activité à l'export, la valorisation de leur savoir-faire à l'international, la construction de leur identité au sein d'une communauté valorisant le « made in France », et enfin la construction d'un environnement favorable à leur développement grâce à des parties prenantes prêtes à travailler ensemble à l'international.

L'accélérateur de croissance porté par le Pôle de compétitivité de la filière de l'eau viendra compléter ces efforts pour renforcer l'accès des TPE et PME de l'eau au financement de leur développement.

**Livrable : accélérateur opéré par BPIFrance - 1ère promotion en décembre 2019**

**Chef de file : CSF Eau et Pôles de compétitivité / BPIFrance**

Porteurs de projet : FFE, et Bpifrance

Coût: Cofinancement du programme par Bpifrance, DGEFP (pour la première promotion) et les entreprises sélectionnées

Indicateurs de suivi :

- Evolution des indicateurs économiques clés de l'entreprise CA total, CA à l'export, évolution des effectifs.
- Evolution de son activité, de sa gouvernance, de son système qualité, de ses procédés

## **2.2. Renforcement du programme « France Water Team »**

France Water Team, la marque Export des entreprises du secteur de l'eau, permet une visibilité accrue de la filière de l'eau française, en France et à l'international avec la présence de Pavillon France sur une dizaine de salons internationaux chaque année en partenariat avec Business France. [Les zones géographiques et pays cibles retenus suite à l'analyse du questionnaire France Water Team sont : Afrique : Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Sénégal / Europe : Allemagne, Benelux, Suisse / Amériques : Canada, USA, Bolivie, Chili, Colombie, Pérou / Asie : Chine, Vietnam / Moyen Orient : Emirats Arabes Unis.](#)



Proposition :

- Identifier selon des critères à déterminer les destinations prioritaires
- Renforcer la compétence « intelligence économique » du pôle de compétitivité
- Mettre en œuvre l'accompagnement des entreprises sur des nouveaux salons des destinations prioritaires
- Comptabiliser les prises de contacts à l'occasion des salons et étudier si nécessité de rattacher les acteurs à un club existant ou d'en créer un nouveau

Calendrier : Tous les ans

Porteurs de projet : Le pôle de compétitivité de l'Eau et ses représentations régionales , avec l'appui de Business France.

Indicateurs de suivi :

- Evolution des échanges de la filière vers les pays prioritaires ;
- Nombre de participants français aux salons ;
- Retours d'entreprises qualitatifs sur les actions menées sur les pays concernés.
- Création de nouveaux clubs ou évolution des clubs existants
- Nombre de destinations « co-construites entre le pôle et Business France)

### 2.3. Augmenter le recours aux VIE par la Filière Eau :

Le secteur de l'Eau employait en 2018 136 VIE, essentiellement dans les grandes entreprises et groupes du secteur

	Nombre d'entreprises accompagnées (Business France)					Nombre de VIE (Business France)		
	2017	2017 (focus PME)	2018	2018 (focus PME)	2019	2017	2018	T1 2019
Eau	183	148	155	121		153	136	82

Compte-tenu de la difficulté pour des entreprises de taille plus modestes à gérer et encadrer des VIE à l'international, la Filière propose de concevoir un processus de "portage de VIE" par [les grandes entreprises](#) françaises. Cette mutualisation sur des fonctions en lien avec le développement des offres locales et le pilotage de projets serait une solution vertueuse de mutualisation et de collaboration.

Livrable : expérimentations réussies de portage de VIE

Calendrier : expérimentations en 2019 et 2020, puis à reconduire

Chef de file : Task Force de la Filière avec Task-Force Ville Durable



Appui : Business France et groupes Suez et Veolia

Indicateurs : nombre de VIE dans la filière, via un portage mutualisé

## **2.4. Expérimenter le dispositif VTE dans les PME du secteur adhérentes des Pôles régionaux de compétitivité**

Lancé le 02 avril 2019, « volontariat territorial en entreprise » (VTE), le dispositif est fléché vers les petites et moyennes structures (PME) et les sociétés de tailles intermédiaires (ETI), et adossé aux 143 « territoires d'industrie » promus depuis novembre 2018 par le gouvernement. Sous forme de CDD, le VTE propose une expérience d'au moins un an dans le monde de l'industrie et permet aux jeunes de découvrir la richesse du tissu entrepreneurial des territoires.

Un ciblage de VTE pour des PME des Pôles de compétitivité régionaux de la filière, très en prise avec leurs problématiques d'export, serait un renfort utile à leur internationalisation.

**Livrable : expérimentations réussies de portage de VTE en 2019 et 2020**

**Chef de file : Pôles de compétitivité en région (AQUA-VALLEY, DREAM, HYDREOS)**

**Appui : Business France et groupes Suez et Veolia, dont Bpifrance est l'opérateur**

Calendrier : 2020 et à reconduire

Indicateurs : nombre de VTE de la filière

Suggestion :

Pass export : outils de soutien à l'export

Livrable : sensibiliser les PME, notamment primo-exportatrices, aux dispositifs de soutien à l'export

Porteurs : Bpifrance

Calendrier : réunion d'information à tenir en 2020 puis à reconduire

Indicateurs : nombre d'entreprises, principalement primo-exportatrices, utilisatrices

## **3. DEVELOPPER UN PROGRAMME DE RAYONNEMENT DU SECTEUR POUR "PORTER LA PAROLE DE L'INDUSTRIE DE L'EAU" AUPRES DES PARTIES PRENANTES "CLE" POUR L'INTERNATIONAL**

### **3.1. Mobilisation de la coopération décentralisée pour mieux porter les entreprises françaises à l'export**

*"Il y a urgence à construire une proximité entre les collectivités territoriales et les enjeux économiques".*



Corollaire : il s'agit d'aller porter la parole de la filière industrielle de l'Eau auprès des acteurs de la coopération décentralisée :

- les Agences de l'Eau (qui gère le dispositif "1% de la Loi Oudin-Santini")
- les fédérations et clubs de collectivités territoriales françaises
- le MINEAE

Exemple du réseau CGLU qui est "le réseau mondial" des villes. Il n'est pas assez orienté "business"

**Objectif / Livrable** : 1 présentation de la Filière de l'Eau par association d'élus en 2019

**Appui / Partenaires** : FNCCR et AdCF membres de la Filière / Task-Force Ville Durable / Partenariat Français pour l'Eau

**Actions à programmer immédiatement** :

- Rdv conjoint CSF Eau /Task-Force Ville Durable auprès de Cités Unies France
- RDV conjoint 2/3 juillet : cité des sciences et de l'industrie : intervention du CSF Eau
- Intervention de la FFE auprès des Directeurs des Agences de l'Eau (réunion des Directeurs)
- Systématiser par convention l'implication de la Filière dans les déplacements officiels du PFE à l'étranger

Calendrier : 2019, 2020, etc.

Indicateurs : nombre de réunions tenues

### **3.2. Présentation d'un dossier de demande d'appui à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)**

L'objectif de ce dossier est de financer la mise en place d'une stratégie de renforcement des "retombées" sur les entreprises/PME françaises des actions de coopération décentralisée.

### **3.3. Mise en commun par les membres de la Filière de leurs cartographies des acteurs clés pour le développement international afin d'engager un calendrier de rencontres dès 2019**

- représentants de Business France auprès des banques d'investissement internationales
- bureau de MEDEF International à Washington (BID et Banque Mondial)
- consultants français référencés dans les banques d'investissement (**FFE, AFD, Pôles de compétitivité, PFE, MAE,BF, BPI international, MEF...**)

Porteurs : CSF, Business France, MEDEF, réseau des banques d'investissement

Calendrier : 2019, 2020, etc.

Indicateur(s) : nombre de rencontres collectives organisées auprès de banques d'investissement internationales



### III. Actions communes avec d'autres filières françaises

Des actions communes avec les autres filières s'articuleront notamment dans le cadre de la Task-force Ville Durable du MINEAE, et de la Task Force Agro-Alimentaire conjointe entre le MEDEF International et l'ADEPTA.

L'ensemble des actions à l'international de la filière sera mis en œuvre en partenariat avec la Team France Export coordonnée par Business France dans le cadre de la réforme du Commerce extérieur engagée par le Gouvernement en mars 2018. Les déclinaisons régionales de la Team France Export y seront étroitement associées, la coordination de l'accompagnement export des entreprises étant dévolues aux Régions. Seront également associés les Conseillers au Commerce Extérieur de la France, tant aux niveaux régional et national, qu'à l'international au niveau des pays cibles de destination.